

155	UTBM Service communication	L'Est Républicain	23 juillet 2016
		Région	Interreg - projets frontaliers - FEDER - Arc jurassien - région - Serious game TMS

Économie Fonds structurels « classiques » et financements Interreg de projets frontaliers ont été adoptés

Distribution de crédits européens

Besançon. L'ancienne Région Franche-Comté était de longue date « autorité de gestion » des fonds européens du programme Interreg, consacré à la coopération transfrontalière franco-suisse dite « de proximité ». Cette mission, elle l'assumait aussi au profit de la Région Rhône-Alpes dont deux des départements, l'Ain et la Haute-Savoie, sont concernés. L'État, depuis, lui a transféré la responsabilité des fonds structurels plus classiques, FEDER (développement régional), FEADER (développement agricole et rural) et, partiellement, FSE (social). Entre-temps, sont également survenues les fusions territoriales, de la Franche-Comté avec la Bourgogne et de Rhône-Alpes avec l'Auvergne.

Loisirs multisaisons

L'octroi de la manne communautaire, dans le cadre défini par Bruxelles, est donc l'une des missions majeures, et surtout stratégiques, qui incombent à la nouvelle collectivité sur l'ensemble des huit départements qui la composent. En raison de l'effet levier qui en découle, ces fonds étant toujours abondés par les partenaires publics et privés de chaque projet retenu, ses conséquences pour l'activité économique et l'emploi sont im-

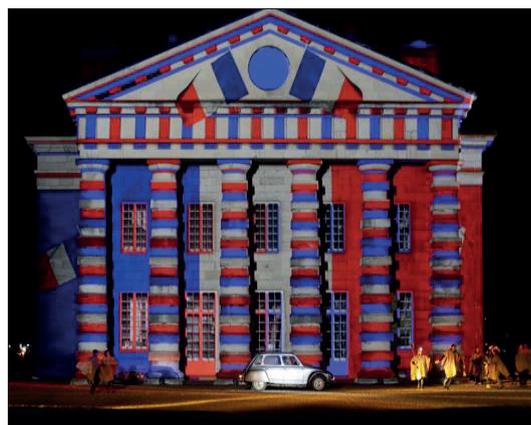
portantes.

En juin et juillet, deux « comités de pilotage » se sont réunis pour décider de nouvelles affectations de crédits, en tout 233 dossiers représentant un engagement de 9,109 M€, selon la Région. On sait que cette dernière, grâce à une loi récente, partage dorénavant avec l'État la direction de la politique forestière et de valorisation des bois. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que cette activité soit privilégiée dans plusieurs secteurs d'intervention de l'Union européenne. Ainsi, au titre des 58 projets qui ont été choisis dans le cadre du FEDER, une cinquantaine de sylviculteurs, de salariés forestiers, de propriétaires, gestionnaires d'exploitations du côté Bourgogne bénéficieront de cycles de formation (techniques, juridiques, fiscaux, environnementaux) pour une gestion plus durable de la ressource. À noter qu'une scierie sera aidée à hauteur de 315 515 € (8,07 %) pour l'acquisition d'un canter circulaire de reprise d'un coût de 3,882 M€ qui lui permettra d'atteindre, dit-on, une vitesse de sciage inégalée. Enfin, versant Rhône-Alpes et Genève, le projet Formicable, pour l'extraction du bois coupé des parcelles forestières sur fortes pentes, a été sélectionné.

On notera en outre, dans cet inventaire de subventions à la Prévert, des soutiens à la culture. La Saline royale d'Arc-et-Senans recevra 492 000 € pour son initiative « Images et sons numériques », qui prévoit notamment des projections, les soirs d'été, sur les façades dessinées par Claude-Nicolas Ledoux et la réalisation d'une vidéo pour promouvoir le site près des opérateurs touristiques. Quant au projet d'aménagement d'un circuit de randonnée par la communauté de communes du Mont d'Or et des Deux Lacs, qui mise sur les loisirs nature « multisaisons », il bénéficiera de 58 986 €. Cela permettra à ses promoteurs de finaliser leur signalétique et de mettre en place des infrastructures nécessaires, un coup de pouce qui se monte à 25 % de la facture globale.

Gestion du risque radon

Mais l'une des spécificités de la Franche-Comté, que la Bourgogne découvre depuis peu, c'est le programme Interreg. Ses vertus sont connues. Au-delà des opérations qu'il finance, dans l'Arc Jurassien et aux alentours de Genève, il permet des rencontres et échanges entre partenaires de ces deux pays aux organisations administratives et règles



■ La Saline royale d'Arc-et-Senans recevra 492 000 € pour son initiative « Images et sons numériques ». Archives Sam COULON

juridiques si différentes. Côté suisse, depuis l'extension du périmètre d'Interreg, les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, de Vaud, du Jura et du Valais sont parties prenantes d'une programmation 2014-2020 à laquelle ils apportent leur écot, les 66 M€ du FEDER accordés par Bruxelles pour ces coopérations étant complétés par 50 millions de francs suisses, contributions fédérales et locales incluses. En profitent cet été quatorze projets dont Serious Game-TMS (UTBM et Haute École Arc de Neuchâ-

tel) pour la prévention des troubles musculo-squelettiques dans les industries horlogères et automobiles ; JURAD-BAT (Université de Franche-Comté et Haute École d'ingénierie et d'architecture de Fribourg) pour la gestion du risque radon ; Territoires et Innovations II (Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs-Belfort et Fondation rurale interjurassienne) pour le renforcement des circuits courts et la valorisation de l'agrotourisme. Entre autres exemples.

Jean-Pierre TENOUX